

1. Zéro déchets

- Mettre en place **une éco-team** avec un plan d'action zéro déchet
- Organiser des défis familles et soutenir les initiatives citoyennes les actions écoles ...
- **Mobiliser les commerçants, les produits locaux, les circuits courts, les compostages**
- Promouvoir le ré-emploi, la réparation, la ré-utilisation
- Promouvoir le zéro déchets dans les évènements locaux

2. Citoyenneté

Mettons en place une meilleure communication avec les citoyens, les associations et les entreprises, et privilégions la transparence dans toutes nos activités et décisions. Il est de notre devoir de prendre en compte les avis et les besoins de la population aubeloise dans son ensemble, au moyen d'une boîte à suggestions, et d'instaurer le débat citoyen.

- Au centre d'Aubel, de la Clouse, de Saint Jean-Sart et de Val-Dieu des panneaux associatifs permettant de mieux renseigner le visiteur sur les nombreuses initiatives des associations de la commune.
- **Une application « village connecté »** pour smartphone assurant un accès instantané à l'agenda de la commune, à ses actualités (travaux routiers, déviations ...), à l'annonce d'éventuelles situations mettant en danger la sécurité de nos concitoyens (BE-Alert) et à des informations d'intérêt général. (journées pédagogiques, activités particulières, stages, formations ...).
- **Des consultations des citoyens** se feront aussi dans les domaines de l'aménagement de la commune (places, rues, zone de police ...) et de la mobilité;
- Développer un **Fonds d'Investissement Energétique Rural** avec des parts pour chaque Aubelois qui voteront le projet énergétique à mettre en place.

3. Alimentation

Poursuivons l'aide aux commerces de proximité, aux zonings et parcs d'activités, aux entrepreneurs locaux, sans oublier nos éleveurs, producteurs et

agriculteurs pour lesquels nous souhaitons encourager la vente en circuits courts.

- Incitons les **coopératives de producteurs locaux, le coworking** pour partager des lieux mais aussi des idées. Le coworking permet en effet aux travailleurs de sortir de leur isolement, de s'ouvrir à de nouvelles opportunités commerciales voire de monter des projets collaboratifs grâce à la combinaison des compétences de chacun.

- Favorisons l'accueil de nouveaux ou de futurs entrepreneurs en mettant en place un **guichet d'information et un point start-up** au centre de la commune permettant la rencontre, la promotion et la vente de nos produits locaux et assimilés

4. Agriculture

Voir ci-dessus

Nous sommes attentifs aussi à **l'agro-écologie** et nous concentrerons nos recherches de subsides pour le milieu agricole.

5. Education

L'éducation et la formation tout au long de la vie sont une priorité car elles représentent la clé pour l'emploi et offrent à chacun la possibilité de participer pleinement à la société.

En ces matières, les objectifs sont de promouvoir :

- l'école comme un lieu d'ouverture,
- l'organisation de stages de langues,
- l'écoute des comités de parents et du corps enseignant des écoles,
- un système de garderie efficace combiné à une aide à l'étude,
- **une éducation centrée sur l'éco-nomie, l'éco-logie et les valeurs du travail et de la coopération**

Créons des liens affectifs et sociaux à travers ces animations, plus particulièrement en initiant des échanges transversaux.

6. Mobilité

Agissons ensemble pour avoir des routes plus sûres, des chemins entretenus et des places de parking en suffisance.

Le stationnement des résidents, des personnes travaillant à Aubel et des visiteurs constitue pour nous une problématique à part entière, de même que les zones d'accès aux écoles. Envisageons les possibilités d'une nouvelle gestion des zones de circulation en réévaluant la sécurité des carrefours et des traversées piétonnes.

En matière de mobilité, les points suivants nous semblent également des priorités :

▣ **le réaménagement de la Place Antoine Ernst**

▣ **l'extension de la zone 100 % piétonne du marché dominical,**

▣ la création d'**un espace pour l'accueil et la promotion de nos produits locaux** dans la zone bientôt libre du bâtiment de police.

A cet effet, le développement d'un **Plan Communal de Mobilité (PCM)** nous paraît nécessaire pour que les usagers puissent circuler en toute quiétude dans un village de qualité.

7. Energies

La réponse est dans la question.

Notre centrage agro-écologique nous oriente naturellement vers l'analyse et le développement de ces aspects (isolation, énergie locale, transports propres ..)

8. Marchés Publics

Notre volonté d'insérer des clauses durables en matière sociale et environnementale est claire.

Ceci ressort toutefois d'une compétence fédérale législative; Il serait donc judicieux que les Ministres règlementent, incitent l'insertion des clauses et **conditionnent l'octroi d'aides ou subsides à la mise en place de clauses durables dans les marchés publics.**

9. Logement

Gardons notre jeunesse dans notre commune par la mise en place d'une réelle **politique d'accessibilité au logement**, par exemple par l'instauration d'une « prime au logement », par le soutien au projet « **la Driesch 2** » ou par le développement de projets novateurs permettant l'accès pour tous au logement tel le développement de maisons «familiales» sur le site de l'**ancien Bailou.**

Favorisons des **logements « tremplin »**, loués à tarifs préférentiels afin de faciliter l'épargne puis l'achat d'un logement à Aubel. Dans le même ordre d'idées, établissons un cadastre des terrains encore à bâtir et définissons une politique proactive avec leurs propriétaires.

Ces logements permettront ainsi aux jeunes de rester à Aubel ou de venir s'y installer et y fonder une famille avec en corollaire le développement de nos écoles et des commerces de proximité.

10. Urbanisme et tourisme

Revoyons les règles d'urbanisme pour que l'espace disponible soit utilisé le plus justement et le plus harmonieusement possible. **Actualisons le Guide Communal d'Urbanisme (GCU), auparavant appelé Règlement Communal d'Urbanisme (RCU)** afin de nous permettre de repenser au mieux notre commune pour les générations actuelles et futures d'Aubelois.

En tout état de cause, il convient, dès la nouvelle législature, de s'entourer de professionnels afin de **définir une ligne urbanistique claire, transparente et ouverte sur l'avenir** dans le respect du «Pays d'Aubel».

Sur les 3.600 m² de terrain de l'actuel poste de police d'Aubel se dessine un projet d'aménagement de l'espace situé en zone communautaire. L'objectif est d'y développer un espace pouvant regrouper des activités et des logements, un chaînon manquant entre le centre du village, le centre culturel et les infrastructures

sportives, défi à relever dans les prochains mois. **Nous nous engageons à consulter la population pour ce projet.**

Encourageons une meilleure gestion des déchets, le développement des voies vertes, **la promotion du vélo électrique**, de l'écologie participative, modernisons la signalétique des promenades et créons de nouveaux circuits ! Créons un lien fort entre Aubel, Saint Jean-Sart, La Clouse et Val-Dieu, non seulement sur les plans associatif et administratif mais aussi en matière de déplacements par un «**Petit bus électrique**» en période estivale d'abord puis le reste de l'année.